

FORMATION

RÉDIGER LES PIÈCES ÉCRITES : LE CCTP



La rédaction des pièces administratives dans un appel d'offres peut représenter une perte de temps conséquente et parfois inutile. Bien maîtriser son CCTP est aujourd'hui un réel besoin.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

La différence entre marché public et marché privé

- Marché public : réglementation
- Marché privé : réglementation
- Maîtrise d'ouvrage déléguée

La place du CCTP dans un appel d'offres

- L'acte d'engagement
- Le CCAP/CCAG
- Le CCTG
- Le CCTP
- Le DPGFu

Le PRO (ancien DCE) et le CCTPu

- Les textes normatifs
- Les règles de calculs
- Les engagements du maître d'Œuvre
- Les engagements des entreprises

Bien remplir son CCTP

- Méthodologie : déclinaison et éclatement des lots

FORMATION ANIMÉE PAR PHILIPPE DARDYA ARCHITECTE GÉRANT ET MAÎTRE D'ŒUVRE, PHILIPPE DARDY INTERVIENT EN TANT QU'EXPERT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE.

PRÉREQUIS : AUCUN

PUBLIC CIBLE : ARCHITECTES ET ACTEURS DU CADRE DE VIE

NOMBRE DE JOURS / HEURES : 1 JOUR / 7 HEURES

TARIF PRESENTIEL : 500€ HT
TARIF DISTANCIEL : 475€ HT

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR NOTRE SITE WEB :
CYCLE MÉTIER

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation :

- QCM
- Etude de cas
- Exposé
- Mémoire